

Annexe 7: Journal de travail (TPI)

Procédure de qualification Géomaticienne CFC / Géomaticien CFC

A compléter par la personne soumise à l'examen

Version	Date	Approbation
1.2	01.02.2023	AFG-CH et CQ
1.0	14.11.2013	Comité TVG-CH

Journal de travail

N° de la personne soumise à l'examen

Personne soumise à l'examen

Nom / Prénom: Domaine spécifique : géoinformatique

Entreprise formatrice:

Lieu d'examen:

Spécialiste compétent(e) chargé(e) de l'encadrement de la personne à former, FE

Nom: Téléphone:

La personne soumise à l'examen est tenue de mettre à jour le présent journal de travail quotidiennement, durant les heures de travail. Il sera ensuite présenté à la / au spécialiste compétent(e) chargé(e) de l'encadrement de la personne à former, pour signature.

Journal de travail du au

Description des opérations / travaux exécutés Événements particuliers: Interventions (aide) par une tierce personne, visiteurs, interruptions par pannes / réparations de machines et d'outils...			
Date, heure	Etapes	Total des heures	Visa

